PRE-POSITION PAPER Annalisa Corrado
Présidente du Groupe S&D
Commission ITRE

Parlement européen

S&D

I. Contexte de la mise à l'agenda européen

Ingénieure et docteure en énergétique, membre du groupe S&D et de la commission ITRE, je plaide pour une Europe qui fasse de la transition énergétique le moteur de sa prospérité, de sa souveraineté et de sa justice sociale. Je suis néanmoins consciente des tensions qui pèsent sur cette transition. Pensé pour l'horizon 2030, le règlement (UE) 2018/1999 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat doit désormais servir la trajectoire de la loi climat modifiée en mars 2026 : **−90 % d'émissions nettes d'ici 2040 par rapport à 1990[1].**

Or l'effort doit s'accélérer. En 2024, les émissions nettes de l'UE n'étaient qu'à 37 % sous leur niveau de 1990, et les énergies fossiles, largement importées, dominent encore notre consommation d'énergie[2]. De plus, la Commission reconnaît elle-même que, bien que les plans nationaux aient amélioré la planification, ils doivent maintenant devenir de véritables plans d'investissement, en cohérence avec les autres politiques (notamment industrielles, agricoles ou de transports)[3]. La révision doit aussi répondre aux priorités affichées par la Commission : des prix abordables, la compétitivité, la sécurité énergétique et l'autonomie stratégique[3].

Face à ce constat, je soutiens résolument une révision ambitieuse du règlement, dont la proposition est attendue au quatrième trimestre 2026[3]. Cependant, **elle ne saurait déroger à l'objectif de 2040, tout en renforçant notre souveraineté énergétique et en protégeant les citoyens ainsi que l'industrie face à la volatilité des prix.**

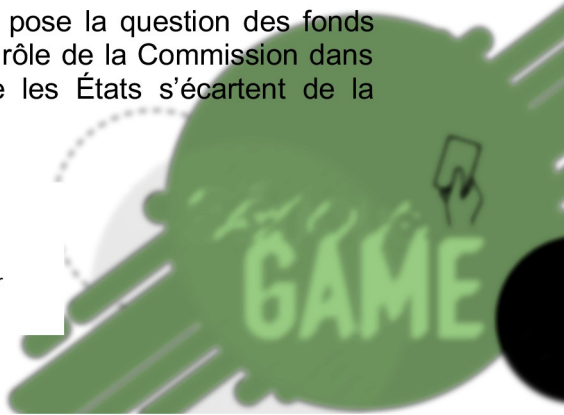
II. Configuration de la négociation

Cette révision se joue dans un Parlement sans majorité naturelle. Avec Renew et les Verts/ALE, qui ont soutenu la loi climat 2040 quasi unanimement[4], je défendrai une gouvernance qui conserve **des cibles contraignantes et des plans nationaux crédibles.** Je tends la main au PPE, dont une large part des membres a voté en faveur du −90 %[4], pour bâtir un compromis qui concilie **ambition climatique et compétitivité.**

Je m'attends à ce que PPE et ECR défendent ensemble une ligne de simplification et de flexibilité nationale. Je suis prête à répondre à leur demande légitime de **réduction des charges administratives, mais pas au prix d'un affaiblissement des objectifs**.Je m'opposerai à toute tentative de détricoter le texte ou à supprimer des cibles contraignantes.

Le débat portera d'abord sur la méthode, à savoir s'il faut maintenir des cibles contraignantes pour 2040 et leur déclinaison nationale ou leur préférer une approche plus flexible. Il portera également sur le financement, car la Commission souhaite transformer les plans nationaux en véritables plans d'investissement[3], ce qui pose la question des fonds européens mobilisés ; sans oublier la nécessité de préciser le rôle de la Commission dans l'évaluation de ces plans et les mesures à prendre lorsque les États s'écartent de la trajectoire.

1. CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, 2026. *2040 climate target: Council gives final green light*
2. COMMISSION EUROPÉENNE, 2025. *State of the Energy Union Report 2025*, COM(2025) 667
3. COMMISSION EUROPÉENNE, 2025. *Review of the Governance Regulation: public consultation launched*
4. EP VOTES, 2026. *Parliament backs the EU 2040 climate target deal* (vote du 10 février 2026, résultats par groupe politique)



III. Perspectives et stratégie

Des objectifs contraignants, sans recul

Les contributions volontaires ne suffisent pas : après avoir dépassé sa cible de 2020 (22 % de renouvelables), l'UE n'en comptait que 25,2 % en 2024, pour 42,5 % visés en 2030[1]. Je plaide donc pour un retour à des objectifs européens contraignants, déclinés en objectifs nationaux contraignants selon une formule commune et protégés par un principe de non-recul : les crises ne sont pas un prétexte pour ralentir, et accélérer sur les renouvelables reste la meilleure protection contre la volatilité des prix. Un objectif renouvelables doit rester un objectif de renouvelables : je refuse d'y comptabiliser le nucléaire.

Des plans nationaux validés, suivis et sanctionnés

Je demande que la Commission approuve formellement chaque PNEC avant son adoption et que tout écart déclenche un plan correctif obligatoire. Un État en retard doit s'exposer à une réponse graduée : avertissement, conditionnalité de certains fonds européens, puis contribution obligatoire à un mécanisme européen de financement des renouvelables[2]. Centraliser le reporting dans le règlement allégera la charge administrative.

Investir pour décarboner

Chaque PNEC doit comporter un plan d'investissement chiffré, avec ses financements publics et privés, pour l'industrie, le bâtiment et les transports. Porter l'électrification de 23 % à 46 % d'ici 2040 pourrait réduire la facture d'importations fossiles de 260 milliards d'euros par an[3] : je demande que cet objectif, aujourd'hui indicatif, devienne contraignant. Un calendrier européen commun doit aussi mettre fin aux subventions fossiles. L'Union doit enfin financer davantage les interconnexions électriques et imposer une coordination renforcée entre États : un réseau intégré achemine l'électricité renouvelable là où elle manque et fait baisser les prix.

Financer la transition

Des objectifs ambitieux n'ont de sens que s'ils sont financés. Je soutiens la révision du système d'échange de quotas d'émission (SEQE), que la Commission vient de proposer : elle prévoit une banque de décarbonation industrielle de 100 milliards d'euros et l'investissement de la moitié des recettes nationales du SEQE dans les secteurs concernés[5]. J'y ajoute une politique de cohésion mieux intégrée à la transition, avec des garde-fous écologiques et sociaux stricts. Le Fonds pour une transition juste doit en revanche rester fermé au nucléaire et aux énergies fossiles. Face à un choc géopolitique, je refuse de remplacer le cadre par des mesures d'urgence souples, et je défends une diplomatie énergétique européenne unie pour négocier avec les pays tiers.

Transition écologique et justice sociale

Plus de 41 millions d'Européens (9,2 %) ne peuvent pas chauffer correctement leur logement[4]. Je demande un objectif chiffré de réduction de la précarité énergétique dans chaque PNEC, un indicateur européen des prix de l'énergie et une fiscalité de l'électricité plus légère que celle du gaz. Ceux qui ont profité des crises doivent contribuer : je soutiens un mécanisme de solidarité carbone et un groupe de travail interinstitutionnel sur la taxation des superprofits énergétiques.

1. EUROSTAT, 2025. 25.2% of energy EU used in 2024 came from renewables.
2. Règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 sur la gouvernance de l'Union de l'énergie et de l'action pour le climat.
3. COMMISSION EUROPÉENNE, 2026. Electrification Action Plan.
4. EURONEWS, 2025. Millions live in cold houses in Europe: Where is fuel poverty worst? (d'après les données Eurostat 2024).
5. EENEWS EUROPE, 2026. Europe unveils electrification plan to drive competitiveness.

